



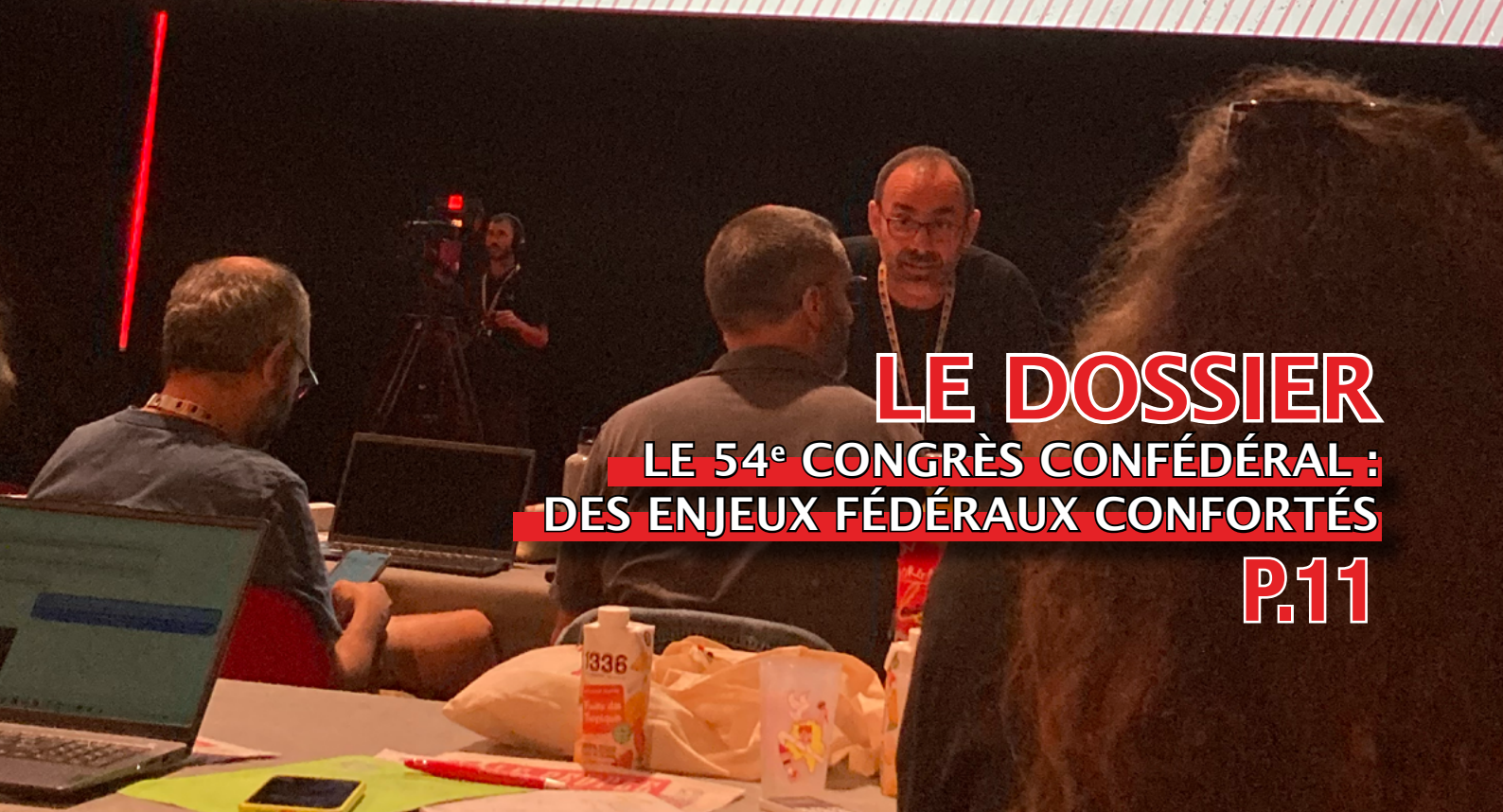
PAROLE À...

ALAIN BARIAUD, SG DE L'UFR

P.10

54 CONGRES
DES SYNDICATS
TOURS - 1^{er} AU 5 JUIN 2026

Séance 1
1 Juin 2026



LE DOSSIER

LE 54^e CONGRÈS CONFÉDÉRAL :
DES ENJEUX FÉDÉRAUX CONFORTÉS

P.11

SOMMAIRE

P.3 / ÉDITORIAL

par Charlotte Vanbesien

P.4 / ACTUALITÉ

- . Journées intersyndicales femmes 2026
- . Droits différenciés à l'Université
- . Marches des fiertés 2026
- . La militarisation de l'école
- . Retour sur la Journée d'étude sur l'IA

P.10 / PAROLE À...

. Alain Bariaud, SG de l'UFR - FERC CGT

P.11 / LE DOSSIER

. 54^{ème} Congrès confédéral CGT des syndicats :
Les enjeux fédéraux

P.15 / VIE FÉDÉRALE

- . SNCA, une transition tout en douceur
- . Entretien avec William Acker, de l'ANGVC
- . Congrès du syndicat CGT des MFR

P.18 / INTERNATIONAL

- . Congrès de la CGT Educ'action Réunion
- . IE : Un projet mondial de lutte contre le travail des enfants

P.20 / RETRAITÉ·ES

CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

- . Conférence nationale des retraité·es de la CGT Educ'action
- . La retraite c'est quoi ?
- . Défendre la sécu !
- . Non à la guerre

le lien /

Tel. 01 55 82 76 12

Directrice de publication
Charlotte Vanbesien

Conception graphique, maquette
& mise en page Gwenola BRIAND
crédits photos FERC-CGT, unsplash,
pexels, licences creative commons
n° CPPAP 0325 S 05498
Trimestriel 1 €
FERC - CGT Case 544
93515 Montreuil Cedex
Imprimerie Rivet Presse Édition



p.8



p.10



p.15



Vous lisez ce numéro du Lien alors que vous êtes peut-être en congés bien mérités. Au moment où nous rédigeons ces articles, **une canicule sévère fait souffrir la quasi-totalité de l'hexagone.**

Preuve de la réalité du réchauffement climatique global, l'explosion des températures a mis à mal la population, les animaux et la végétation. Il faut souligner que **l'expérience n'a pas été la même pour tout le monde, en particulier pour le monde du travail et les personnes qui vivent dans des logements surchauffés.**

Nous avons pu constater le manque total de volonté du gouvernement de protéger les salarié-es, même sous alerte rouge. Nous pourrions nous dire que ces gens sont hors-sol, prenant des décisions dans des bâtiments climatisés, mais à ce stade là nous pouvons les qualifier de dangereux ! **Dans le secteur de l'éducation, ce sont aussi les élèves, avec les personnels, qui ont dû tenir dans des salles dépassant les 35 degrés.**

C'est une réflexion globale qui doit être lancée : une alerte rouge canicule de plusieurs jours impose que les rythmes professionnels évoluent, voire stoppent, pour protéger les personnes, plutôt que l'économie.

Les scientifiques préviennent depuis des années : il faut mener de front l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. On en revient au même constat : les choix de société et les financements qui en découlent. Une planification écologique est indispensable, que ce soit pour la **rénovation du bâti scolaire et universitaire, mais aussi**

”

La CGT va mobiliser dès la rentrée, en particulier dans la Fonction Publique le 29 septembre en intersyndicale afin d'obtenir un budget permettant d'améliorer nos conditions de travail et d'augmenter nos salaires.

”

manifestations le samedi 4 juillet pour obtenir enfin une loi-cadre intégrale pour lutter contre les VSS. C'est un changement de société que nous voulons pour plus d'égalité et d'émancipation, soyons fier-es de porter ce combat à la CGT.



une véritable réflexion sur la transition environnementale au niveau des filières professionnelles, où la formation professionnelle jouerait totalement son rôle. C'est pour cela que le syndicalisme doit peser sur les arbitrages et obtenir une juste répartition des richesses, indispensable au financement de solutions collectives.

La CGT va mobiliser dès la rentrée, en particulier dans la Fonction Publique le 29 septembre en intersyndicale, afin d'obtenir un budget permettant d'améliorer nos conditions de travail et d'augmenter nos salaires.

Nous avons aussi notre mot à dire concernant les VSS (violences sexistes et sexuelles) faites aux enfants et aux femmes. La mort dramatique et révoltante de Lyhana nous oblige ! La mobilisation commencée il y a plusieurs semaines a permis la réussite de

Charlotte Vanbesien,
Secrétaire générale



BOBIGNY, DEUX JOURS SOUS LE SIGNE DU FÉMINISME SYNDICAL

Pendant deux jours, l'auditorium Clara Zetkin de la Bourse du Travail de Bobigny a été le théâtre d'une mobilisation féministe et syndicale de premier plan. Baptisé le 8 mars 2022, en hommage à celle qui est à l'origine de la Journée internationale des droits des femmes, cet espace de 600 places a rassemblé plusieurs centaines de militantes et militants syndicaux pour les **Journées Intersyndicales Femmes**, rendez-vous annuel que la CGT, la FSU et Solidaires organisent ensemble depuis près de trente ans, preuve d'une unité syndicale qui s'inscrit dans la durée.

04

Le Lien N°229 - juin 2026

L'ensemble du bâtiment s'est mis au diapason : stands de livres et publications féministes, moments de convivialité, et un « Apéro féministe » entonné collectivement ont fait du hall un espace de convergence et d'échanges militants. Les débats, eux, se sont articulés autour de quatre tables rondes abordant les combats qui nous concernent toutes et tous.

Austérité : nos droits sous attaque

L'austérité n'est pas une politique neutre – c'est une politique de classe, et les femmes en paient le prix fort. Les intervenantes l'ont rappelé avec force : les coupes dans les services publics frappent les femmes doublement, en tant que travailleuses et en tant qu'usagères. Sous-indexation des prestations sociales, étranglement financier des associations qui accompagnent les femmes en difficulté – le tableau est celui d'un recul social organisé. La situation est « très alarmante » : il est temps de se mobiliser.

L'histoire appartient aussi aux femmes

Les historiennes Ludivine Bantigny, Julie Verlaine et Sylvia Serbin ont ouvert un débat essentiel : celui de la place des femmes dans l'histoire que l'on transmet. Le projet du **premier Musée des Féminismes à Angers** est une avancée, mais le chemin reste long. L'invisibilisation des femmes noires, africaines ou issues de la diaspora dans les récits historiques constitue



une injustice supplémentaire que le mouvement syndical et féministe doit continuer à combattre.

Femmes migrantes : une lutte qui est la nôtre

Les femmes migrantes sont parmi les plus exposées à l'exploitation et à l'invisibilité. Reléguées dans des emplois domestiques non reconnus, isolées, parfois sans papiers, elles font face à des épreuves que le mouvement syndical ne peut ignorer.

Les témoignages des militantes de l'association « Les lesbiennes dépassent les frontières » et de la directrice de Cap international ont rappelé que leur combat est le nôtre : défense des droits, solidarité sans frontières, et syndicalisation de toutes les travailleuses.

Face au masculinisme, l'unité syndicale comme réponse

L'extrême droite mène une offensive organisée contre les droits des femmes, et le mouvement syndical doit la nommer clairement. Pauline Ferrari, Violaine de Filippis Abate et Murielle Salle ont décrypté ses méthodes : propagande pseudo-scientifique, réseaux masculinistes, associations de façade, guerre culturelle. Son argument central – l'égalité serait acquise parce qu'inscrite dans la loi – est un mensonge que les chiffres sur les violences et les inégalités réfutent chaque jour.

Face à ces attaques, la réplique ne peut venir que de l'unité et du rassemblement des forces sociales !

Retrouvez-les dans le podcast suivant :

<https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/postcast-intersyndicales-femmes-2026/>
Vous y retrouverez aussi l'intégrale de l'édition 2025.



M. LE MINISTRE, VOUS ÊTES UN "IRRESPONSABLE"¹

À l'heure où les banques alimentaires fleurissent sur nos campus, signe flagrant de l'immense précarité étudiante, le gouvernement décide de saigner à blanc les étudiant-es étranger-es.

En 2019, sous la présidence de M. Macron, la bien mal nommée loi "Bienvenue en France" donnait la possibilité aux universités de multiplier par 16 les frais d'inscription des étudiant-es extra-communautaires (hors Union européenne) : 2 900€ au lieu de 170 en licence et 3 900€ au lieu de 250 en master.

La CGT, avec l'intersyndicale de l'ESR, avait bataillé contre cette loi.

Fort heureusement, la quasi-totalité des universités l'a depuis contournée car nos établissements, sous couvert "d'autonomie" budgétaire, peuvent décider d'exonérer les étudiant-es concerné-es (ainsi ils et elles paient la même chose que les étudiant-es français-es et européen-nés).

En mai 2026, le ministre a fait brutalement passer un décret limitant ces exonérations : jusqu'ici le quota d'exonérations se calculait sur l'ensemble des étudiant-es ; le nouveau décret limite les exonérations à 20% du nombre d'étudiant-es extra-communautaires. La CGT, avec l'ensemble des syndicats de l'ESR (sauf la CFE-CGC !), a dénoncé cette mesure

et a construit une mobilisation toujours en cours aujourd'hui.

Il faut bien voir que la grande majorité des étudiant-es étranger-es sur nos campus ne sont pas des enfants de riches familles chinoises, saoudiennes ou néo-zélandaises, mais viennent des anciennes colonies françaises ; et que ce sont de loin les populations étudiantes les plus précaires.

Si la motivation de ce décret peut paraître, dans un premier temps, relever uniquement d'une idéologie de préférence nationale – cette mesure figurait dans le programme du RN ! – il est clair qu'elle procède, au fond, d'une orientation économique : il s'agit d'ouvrir une brèche dans l'éducation gratuite (ou presque), qui constitue une obligation constitutionnelle, pour généraliser ensuite ces hausses, comme le préconisent des idéologues néolibéraux depuis des décennies et un récent rapport d'inspections générales.

Opération de sélection sociale, ce projet est un moyen de déployer une

vision clientéliste de l'enseignement et de développer des prêts étudiants qui feront engranger des intérêts aux amis banquiers de M. Macron et placeront une épée de Damoclès appelée "chantage à la dette" au-dessus de futur-es diplômé-es transformé-es en travailleurs et travailleuses asservi-es et dociles.

L'apport financier aux budgets des établissements serait d'ailleurs minime et le coût prohibitif serait assurément dissuasif, alors même que les étudiant-es étranger-es contribuent au développement scientifique de la France et payent la TVA comme tout le monde. Mais pour les idéologues néolibéraux du macronisme, la qualité ne se mesurerait qu'au prix d'achat.



La CGT s'oppose fermement à toute hausse des frais d'inscription, que ce soit de façon discriminatoire ou généralisée.

Elle dénonce cette attaque intolérable contre les principes fondamentaux du service public d'enseignement supérieur, gratuit, laïque et émancipateur, ouvert à tous et toutes sans distinction d'origine, dont la France devrait s'enorgueillir au lieu de vouloir le privatiser et le détruire, en singeant les dérives des systèmes anglo-saxons.



¹ CHAPOUTOT, Johann.

Les irresponsables : qui a porté Hitler au pouvoir ?
Paris : Gallimard, 2025

MARCHES DES FIERTÉS 2026 : MILITANT·ES DE LA FERC-CGT, SOYONS DANS LA RUE !

Même si la saison des Marches des fiertés a commencé au printemps 2026, c'est au mois de juin, et en septembre à Paris, que se déploient des centaines de cortèges partout en France. La présence de la CGT y est politique, nécessaire et urgente.

06

Le Lien N°229 - juin 2026



Un contexte qui impose de marcher

En 2025, SOS homophobie a recensé 1 771 cas de LGBTIphobies – insultes, rejets, violences dans l'espace public comme dans la famille – soit une hausse de près de 10 % par rapport à 2024. Cette progression s'inscrit dans un contexte de banalisation des discours de haine, portés et amplifiés par l'extrême droite. Les droits des personnes LGBTI+ ne sont pas acquis : ils sont contestés, rognés, combattus. Dans ce climat, le silence syndical serait une forme de complicité. Marcher, c'est prendre position. C'est affirmer que les droits humains ne se négocient pas avec les forces réactionnaires.

L'ÉVAR-S : une avancée sous pression constante

Pour les personnels de l'Éducation nationale, la menace réactionnaire prend un visage très concret. L'opposition à l'ÉVAR-S mobilise un

réseau organisé. Des députés LR ou RN à l'assemblée jusqu'aux tracts distribués contre les personnels, aux menaces formulées contre les directrices et directeurs, les professeur·es, les chef·fes d'établissement. Défendre l'ÉVAR-S, c'est défendre le droit des jeunes LGBTI+ à exister à l'école et défendre les collègues qui l'enseignent.

L'éducation, terrain de conquête de l'extrême droite

L'offensive réactionnaire ne s'arrête pas aux programmes scolaires. Elle vise les établissements scolaires et universitaires dans leur ensemble, leurs valeurs, leurs personnels, leur mission émancipatrice.. La montée des pressions sur le monde éducatif, souvent portées par l'extrême droite, interroge directement la liberté pédagogique et les conditions d'exercice de nos métiers. Ce n'est plus une menace abstraite : c'est le quotidien de collègues qui

subissent intimidations et mises en cause pour avoir simplement fait leur travail. Or, les luttes pour les droits des travailleur·ses et les luttes pour les droits fondamentaux sont indissociables.

Marcher ensemble, c'est faire syndicat

La marche des fiertés est bien plus qu'un défilé : c'est une manifestation politique et revendicative, un moment de visibilité pour toutes les personnes LGBTI+ et une célébration de solidarité collective. Pour les militant·es de la FERC-CGT, s'y inscrire avec nos camarades de l'Interpro avec nos couleurs syndicales, c'est rendre visible que nos combats convergent. C'est dire aux collègues LGBTI+ qu'ils et elles ne sont pas seul·es. C'est dire aux forces réactionnaires que l'organisation syndicale leur tient tête, dans la rue comme dans nos lieux de travail ou dans les instances..

Partout en France, la saison des marches bat son plein jusqu'à l'automne. Chaque cortège local – de Brest à Strasbourg, de Calais à Ajaccio – est une occasion d'ancrer ces luttes dans nos territoires.

Rejoignons les marches. Parce que nos fiertés sont syndicales, et que nos luttes sont indivisibles.



Trouvez le cortège le plus proche et marchez avec les syndicats de la FERC-CGT

LA MILITARISATION DE L'ECOLE PASSE AUSSI PAR LES STAGES

Grâce, notamment, à notre travail syndical, les questions de la dangerosité des stages en entreprise pour les jeunes est maintenant bien mise en avant. Cependant, les stages sont aussi utilisés, en complément des « classes défense » pour militariser la jeunesse.

Si le rapprochement entre l'Éducation nationale et la Défense ne date malheureusement pas d'hier, malgré l'échec et l'abandon du SNU, nous assistons à une accélération. Les classes « défense et sécurité globale » se développent de façon importante dans les lycées, mais aussi dans les collèges.

La DGESCO a publié un guide intitulé « Acculturer les jeunes à la défense ».

Ce guide invite les personnels de l'Éducation nationale à se saisir des stages de « découverte professionnelle » des classes de troisième et seconde, ainsi que les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) des classes de Bac professionnel et de CAP, afin de favoriser le contact des élèves avec des militaires « et plus largement des corps en uniforme ».

La Défense alimente abondamment les banques de stages pour les élèves de 3^{ème} et de 2^{nde} Générale et Technologique. La communication de la Défense est assez édifiante sur les objectifs de ces stages. Ainsi, selon l'armée de terre, cela permet aux élèves de se familiariser avec les différents métiers et missions de l'armée de Terre, mais aussi découvrir « les valeurs militaires comme la discipline, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi ».

La Marine Nationale, via la page facebook de la Préfecture maritime de la Manche et mer du Nord, communique sur l'accueil de stagiaires de 3^e sur la base navale de Cherbourg. Les élèves ont été « immergés » pendant une semaine dans le



quotidien d'un gendarme maritime. Cette semaine s'étant terminée par un « security game » dont les photos (avec des visages d'élèves non floutés) montrent des enfants avec des casques lourds et des armes factices. Cette militarisation est une raison supplémentaire d'exiger la suppression de ces stages de 3^e et de 2^{nde} qui n'ont pas d'utilité pédagogique.

Les élèves de Bac pro sont aussi ciblés ! Les armées multiplient en ce moment les signatures de partenariats avec des lycées.

La Marine nationale communique ainsi sur la signature de plus d'une centaine de bac pro à « coloration Marine ». Ces signatures de partenariats peuvent se

faire dans un décorum martial, ainsi au lycée Simone Veil (34), la presse locale rapporte que « l'initiative a débuté par une petite cérémonie de lever des couleurs à laquelle ont pris part les élèves (filles et garçons) de Première de la filière Métiers de la sécurité¹ ».

Le post-bac est aussi dans les viseurs de l'armée avec la mise en place de l' Allocation financière spécifique de formation (AFSF), en échange de 4000€ brut par an, l'étudiant-e s'engage dans l'armée pour un contrat d'une durée de 4 à 5 ans après l'obtention de son diplôme.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, UNE OPPORTUNITÉ ET/OU UNE MENACE POUR NOS MÉTIERS : UNE JOURNÉE D'ÉTUDE RÉUSSIE !

Suivant les orientations votées au 54^{ème} Congrès confédéral et les préconisations de "l'Internationale de l'éducation", la FERC a organisé une 1^{ère} journée d'étude sur l'IA, à destination de tou·tes les syndiqué·es. Celle-ci nommée : "IA : opportunité et/ou menace dans les métiers de l'éducation et de la recherche" compte tenu du fait que l'IA est déjà là massivement.

Et "ce n'est pas nouveau", pour Jean-Marc Nicolas, CGT FERC-Sup, qui revient sur l'histoire du développement des systèmes d'IA du mitan de XX^{ème} siècle à nos jours. Avec une prédominance, tantôt de l'IA connexionniste (utilisation de données) tantôt de l'IA symbolique (utilisation de règles) suivant les époques.

Christine Pau, CGT Educ'Action, détaille les utilisations de l'IA générative (donc connexionniste) dans l'éducation. Si les élèves l'utilisent massivement, les enseignant·es ne sont que 14% à y recourir. Et 38% hostiles à l'utiliser ! Pour elle, les réponses syndicales vis-à-vis de l'IA doivent être : "ni naïveté, ni fascination, ni rejet réflexe, ni soumission à l'innovation".

La question pédagogique est également évoquée par Antonia Wulff, directrice de la recherche au sein de l'Internationale de l'éducation qui alerte sur une utilisation excessive de l'IA. Cette dernière conduit à un désengagement cognitif car elle donne à l'élève des résultats (parfois faux) mais ne lui apprend pas à apprendre. Antonia Wulff insiste "ce n'est pas en regardant du sport, que vous travaillez votre forme".



JOURNÉE D'ÉTUDE

Bourse nationale du travail - Montreuil
salle N7 (RDC / Niveau 0)

18/06 2026

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE / OPPORTUNITÉ ET/OU MENACE ? DANS LES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE

PROGRAMME

- 09h30 Accueil - café
- 10h00-12h00
 - > Introduction (Jean-Claude Labranche, CGT AFPA et Lorena Klein, SNTRS-CGT)
 - > Les utilisations de l'IA dans l'éducation (Christine Pau, CGT Educ'Action, Lydie de Laval)
 - > Le développement des systèmes d'IA et ses conséquences, impacts sur la recherche (Jean-Marc Nicolas, CGT FERC-Sup CGT Université de Lille)
 - >>> Débat
- 12h00 Pause déjeuner
- 12h00-15h30
 - > Implémentation de l'IA dans nos ministères, état des lieux, réglementation, pistes d'action (Lorena Klein, SNTRS-CGT CNRS)
 - > Usages de l'IA en pédagogie dans le monde (Antonia Wulff, Internationale de l'Éducation)
 - > L'IA, machine à crises écologiques ? Quand les promesses d'accélération détruisent la planète (Brian Padilla, CGT FERC-Sup MNHN)
 - >>> Débat
- 15h30 Pause
- 15h45-17h00
 - > Postes revendicatifs sur le développement, le déploiement et l'utilisation de l'IA pour les travailleuses et travailleurs de l'éducation et de la Recherche (Lorena Klein, SNTRS-CGT et Jean-Claude Labranche, CGT AFPA)
 - > Conclusion et actions à mettre en place

L'E a officiellement lancé un appel et soumis des textes à l'UNESCO afin de faire reconnaître formellement la relation enseignant-e - élève, face à la montée de l'IA et du numérique à l'école. La relation humaine directe, empathique et transformatrice entre un-e enseignant-e et son élève est un "patrimoine commun de l'humanité" irremplaçable et doit être sanctuarisé.

De même Lorena Klein, SNTRS-CGT CNRS, présente un des textes fondateurs mondiaux visant à encadrer l'éthique des technologies numériques. La Déclaration de Montréal a été adoptée en 2018 pour un développement responsable de l'IA.

Une autre mise en garde : celle de l'écologue Brian Padilla, CGT FERC-Sup MNHN, sur les conséquences écologiques de nos usages tant professionnels que syndicaux de l'IA avec la matérialité bien visible des "Data Centers".

La journée qui a réuni une quarantaine de camarades se conclut, comme il se doit par l'élaboration de pistes revendicatives et des actions à mettre en œuvre au travers de 3 ateliers thématiques : Impact de l'IA sur l'environnement, IA et éthique et IA et pédagogie.



Formation

L'IA et son impact sur nos métiers à Montreuil

13 au 15 oct. 2026

Pour aller plus loin :

- 1 - "L'IA dans ESR ou l'ESR dans l'IA", L'écho du sup' N°11, juin 2026
- 2 - "IA : les nouveaux codes du travail", La Vie Ouvrière #17, printemps 2026
- 3 - "L'IA au travail : Tout savoir sur ses droits en 16 questions", CGT, mars 2024



La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : partenariat@macif.fr**



La Macif,
c'est **vous.**

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

PAROLE À ... ALAIN BARIAUD,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ·ÉS DE LA FERC



CESER de novembre 2013 à novembre 2017, membre de la 4^{ème} commission : Education, Formation Professionnelle, enseignement supérieur.

Je suis membre du CA de l'IHS Centre val de Loire depuis 2017, trésorier de la SNR de la CGT Educ'action depuis 2018 et Secrétaire Général de l'UFR FERC depuis novembre 2025.

Alain, peux-tu te présenter, et expliquer ton parcours professionnel et militant ?

Après des études de sciences à la faculté des sciences d'Orsay (91), je rentre comme Maître Auxiliaire à l'Education Nationale en 1982 et je suis titularisé comme **PLP Maths sciences** et je ferai presque toute ma carrière au LP Martin Nadaud de Saint Pierre des Corps de 1987 à 2013.

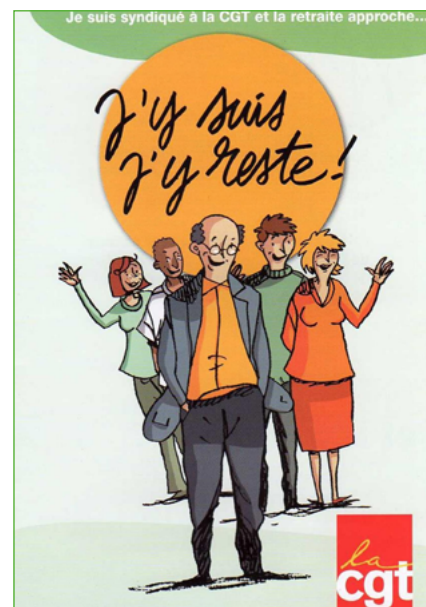
Au niveau syndical, je commence par adhérer au SNES pendant ma période de MA, puis dès mon arrivée en LP j'adhère au SNETP CGT en octobre 1986, je participe au 1^{er} congrès de l'UNSEN en 1990 puis je deviens successivement :

- › Membre de la CEx de l'UNSEN CGT de 1994 à 2007, puis de 2021 à 2028
- › Secrétaire Académique de l'URSEN CGT de 1996 à 2013
- › Élu paritaire académique pour le corps des PLP de 1996 à 2013
- › Élu paritaire national pour le corps des PLP de 2005 à 2013
- › À la retraite en octobre 2013, je suis désigné par le comité régional CGT Centre pour le représenter au

Quels sont les enjeux de ton mandat ?

Comme dans l'ensemble de la CGT, on voit que beaucoup de syndiqué-es actifs et actives de notre fédération quittent leur syndicat et ne se syndiquent pas ou peu dans les sections de retraité-es de notre UFR.

L'enjeu est donc que la continuité syndicale ne soit pas juste un slogan mais une réalité avec l'aide de nos camarades actifs et actives.



Un message syndical fort ?

Les retraité-es de la FERC comme celles et ceux de l'ensemble des secteurs ont largement participé aux manifestations contre la retraite à 64 ans en 2023.

Implication non seulement par solidarité avec les générations suivantes, mais aussi parce que **salarié-es et retraité-es sont lié-es par le salaire socialisé qui permet de financer les retraites par les cotisations. C'est le sens de cette formidable conquête qu'est la sécurité sociale.**

C'est pourquoi il est important de rester à la CGT à la retraite pour défendre les revendications spécifiques des retraité-es qui sont en articulation avec celles des actifs et actives.

Il est donc primordial de prêter attention aux départs en retraite des camarades dans les établissements et services. En effet c'est bien dans ces lieux qu'on connaît les camarades retraits.

Rappelons donc l'importance du syndicalisme CGT à la retraite, encourageons les camarades à rester à la CGT !

LE 54^{ème} CONGRÈS CONFÉDÉRAL DES SYNDICATS DE LA CGT : UN MOMENT DE DÉBAT ET DE RASSEMBLEMENT !

Du 1^{er} au 5 juin à Tours près de 1000 délégué·es, mandaté·es par leur syndicat, ont pu débattre, défendre leurs amendements et voter sur différents textes.



Il est important de rappeler que ce congrès est celui des syndicats de la CGT. D'ailleurs c'est dans les syndicats que le congrès a été préparé, les textes étudiés, les votes discutés, les amendements rédigés. Les délégué·es mandaté·es par leur syndicats, portaient souvent les voix de plusieurs syndicats.

Ce sont 50 camarades de la FERC qui ont effectué ce travail militant, merci et bravo à elles et eux. C'est une expérience militante riche mais aussi intense ! Une bonne nouvelle, ce congrès s'est écrit au féminin, en effet **48% de femmes étaient présentes**, on est presque à la parité, encore un petit effort !

Une fois sur deux, le congrès confédéral réserve une place à part aux questions internationales.

C'était le cas à Tours, où plus de **100 camarades de 80 pays** ont fait le voyage pour apporter leur expérience et témoigner de la solidarité internationale et de la **nécessité de porter un syndicalisme internationaliste**. Bien évidemment, la lutte contre l'extrême-droite mais aussi la montée des conflits armés partout sur la planète ont fortement marqué les échanges. Une table ronde a esquissé des pistes concrètes pour militer ensemble dans les grands groupes internationaux.

Le capitalisme est international, notre syndicalisme aussi !



Un congrès confédéral est un exercice démocratique nécessaire mais ambitieux et parfois compliqué.

Lors de son discours de clôture, **Sophie Binet, largement reconduite au mandat de SG de la CGT**, a déclaré que nous étions arrivés au bout d'un mode d'organisation. Nous allons devoir réfléchir ensemble pour faire évoluer nos congrès confédéraux et leur préparation, afin de gagner en transparence et inclure un maximum de délégué·es dans les débats et les prises de décisions. C'est un impératif démocratique mais aussi d'efficacité afin de renforcer le collectif, qui, nous le savons, est notre force. La FERC prendra sa place dans ce travail et va s'appuyer sur l'expérience des délégué·es.

Ce congrès a été celui de l'apaisement, indéniablement, les travaux se déroulant dans un climat plus serein.

C'est une bonne nouvelle vu les enjeux qui sont face à nous. Les débats ont pu se tenir sur le fond, marquant des divergences, voire des oppositions, cela est sain et démontre que nous sommes capables de débattre.

Les principaux textes ont été largement votés, en particulier le rapport d'activité (81%) et le document d'orientation (74%). La nouvelle direction confédérale également, appelée CEC (commission exécutive confédérale), qui comprend deux camarades de la fédération, à savoir **Christine Bariaud et Matthias Perez**.



La CGT sort renforcée de ce congrès, ce qui va permettre un travail collectif et la construction des mobilisations nécessaires face au patronat et gouvernement dès la rentrée.

54^e CONGRÈS : DES ENJEUX FÉDÉRAUX CONFORTÉS !

Si le document de congrès confédéral n'a pas vocation à reprendre l'ensemble des revendications des fédérations, certains points essentiels pour les organisations de la FERC ont été renforcés lors des débats de juin. C'est notamment le cas de la maison commune avec la FSU, de la situation des élèves mineur-es en stage et plus largement de la formation professionnelle.



12

Le Lien N°229 - juin 2026

LA MAISON COMMUNE CGT/FSU

Le CCN avait confirmé la poursuite du travail commun avec la FSU. Le 54^e congrès a validé la démarche de « Maison commune ». Elle doit être un « cadre de coopération pérenne et renforcé » entre nos deux organisations qui partagent la conception d'un « syndicalisme de masse et de classe, de lutte et de transformation sociale ». Les congressistes ont acté que le travail devait être décliné au niveau local et se poursuivre en transparence « afin de garantir l'implication des syndiqué-es dans les décisions stratégiques ».

Louise SG SDEN 93 : « [...] La construction d'une maison commune n'est pas la négation des différences, mais le dépassement, dans un but commun : la justice, la dignité du travail, le contrôle des travailleur-ses de leurs moyens de production et d'existence. Il est donc temps, les camarades de rompre avec la dispersion qui nous affaiblit, d'aller au-delà des sigles, au-delà des querelles, de bâtir une maison commune et d'affirmer ensemble que le monde du travail ne pliera pas devant l'injustice ni devant la haine. Nous pouvons faire de l'unification syndicale un soleil, un soleil qui viendra déchirer l'obscurité et dissoudre les spectres qui la hantent. [...] »



LA PROTECTION DES MINEUR-ES

Le 54^e congrès a confédéralisé la revendication portée par la FERC et la CGT TEPF (CGT de l'inspection du travail) pour exiger la suppression des stages d'observation en entreprises pour les élèves de 3^e et de seconde générale et technologique. La place des enfants n'est pas au sein du monde du travail où rien n'est fait pour les protéger depuis que Macron est au pouvoir. C'était le sens de l'intervention de Miléna, SG du SDEN 91.

« Ces derniers mois, 7 apprentis et lycéens professionnels sont morts au travail, ils avaient entre 15 et 17 ans. Ces décès sont la partie visible de l'iceberg, mais il y a aussi l'exposition aux violences sexistes et sexuelles, les violences psychologiques, quand on demande à une enfant, en stage dans un EPADH de faire des toilettes mortuaires... Depuis 2022, sous prétexte d'améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle, il y a eu un choix politique d'augmenter le nombre et les temps de présence des mineur-es en entreprise. [...] Quand on envoie un gamin de 16 ans sur un échafaudage sans protection, ce n'est pas un accident. Quand on laisse un mineur manipuler des machines dangereuses sans encadrement, pour remplacer un salarié absent, ce n'est pas un accident ! Les patron-nes utilisent ces jeunes comme une main-d'œuvre gratuite, docile et corvéable à merci, en oubliant cette règle absolue : un stagiaire devrait être là pour apprendre, pas pour produire au péril de sa vie ! Camarades, notre syndicat, la CGT, est née dans le sang et les larmes du XIX^e siècle pour arracher les enfants des mines et des usines. Notre histoire, c'est celle de la protection de la jeunesse. Camarades, nous avons besoin de vous, soyez vigilant-es et protégez nos élèves quand ils/elles sont dans vos entreprises ! [...] »



LA FORMATION PROFESSIONNELLE EST LE BIEN COMMUN DE TOUT-ES LES SALARIÉ-ES !

Signe de l'attachement fort de la CGT à l'AFPA et à la formation professionnelle, le 54e congrès des syndicats de la CGT a adopté une motion de soutien à l'AFPA, à ses personnels et ses usager-es.



54^{ème} congrès des syndicats

Motion de soutien à l'AFPA et à ses salarié-es

Le 54^{ème} congrès de la CGT, réuni à Tours du 1^{er} au 5 juin 2026, apporte son plein et entier soutien à l'AFPA, à ses salarié-es ainsi qu'au syndicat CGT AFPA, confrontés à une nouvelle réduction de leurs missions, de leurs emplois et de leurs conditions de travail.

Issue du programme du Conseil national de la Résistance, créée par décret porté par Ambroise Croizat en 1946, l'AFPA fête cette année ses 80 ans. Depuis huit décennies, elle joue un rôle essentiel dans la qualification des travailleuses et des travailleurs, l'accès à l'emploi, les reconversions professionnelles, le développement des territoires et l'émancipation sociale.

Pourtant, depuis plusieurs années, les salarié-es de l'AFPA vivent ce que nous pouvons qualifier de **PSE permanent**. Chaque année, au gré des arbitrages budgétaires de l'État, les moyens diminuent, les effectifs reculent et de nouvelles restructurations sont annoncées.

Et pendant que la CGT publie sa liste noire des licenciements, que le chômage progresse et que les besoins de qualification explosent, la direction générale de l'AFPA annonce de nouvelles suppressions d'emplois et fermetures de centres.

Moins de salarié-es, c'est moins d'accompagnement, moins de formation, moins de présence dans les territoires et l'affaiblissement d'un outil indispensable d'égalité, de qualification et d'émancipation pour les travailleuses et les travailleurs.

La CGT rappelle que la formation professionnelle n'est ni un luxe, ni une marchandise, ni une variable d'ajustement budgétaire. Elle est un droit tout au long de la vie et un levier fondamental de qualification, de salaire, d'emploi et de progrès social.

La CGT soutient l'engagement des militantes et militants de la CGT AFPA qui, aux côtés des salarié-es, portent des revendications, des propositions et œuvrent à reconstruire les convergences syndicales nécessaires, comme lors de la dernière mobilisation intersyndicale qui a rassemblé près de 60 % de grévistes.

Le congrès, aux côtés des salarié-es et du syndicat CGT AFPA, revendique :

- des financements publics à la hauteur des besoins ;
- exige l'arrêt des suppressions d'emplois et des fermetures de centres ;
- réaffirme la nécessité d'un service public national de la formation professionnelle garantissant l'égalité d'accès à la qualification sur l'ensemble du territoire ;
- et appelle l'ensemble de la CGT à faire de la défense de l'AFPA, de l'emploi et de la qualification un combat confédéral.

Ne laissons pas brader 80 ans d'histoire sociale. Ne laissons pas sacrifier la formation professionnelle au nom des logiques d'austérité.

Ensemble défendons l'AFPA, défendons l'emploi, la formation, l'émancipation et les droits des travailleuses, des travailleurs et des privé-es d'emploi !

Tours, le 4 juin 2026

APRÈS L'ADOPTION, L'ANNEXION AUX STATUTS DU CADRE COMMUN !

Le CCN a décidé de mettre à l'ordre du jour du 54^e congrès des syndicats l'annexion du cadre commun d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT à nos textes fondateurs que sont nos statuts, nos règles de vie et financières, nos chartes (vie syndicale, élu·es et mandaté·es, égalité femmes-hommes). Cette proposition constitue une avancée essentielle pour notre organisation. Elle s'inscrit pleinement dans une étape supplémentaire du processus féministe d'émancipation des femmes porté par la CGT.

14

Le Lien N°229 - juin 2026

En annexant le Cadre commun d'action (CCA) contre les violences sexistes et sexuelles aux statuts confédéraux à plus de 70 %, les syndicats ont conforté la volonté de la CGT d'agir pour la protection des victimes et de mettre en œuvre une culture de la protection et de l'égalité dans la CGT en prenant des décisions politiques.

Adopté en février 2023, enrichi en 2025 avec un travail associant l'ensemble des organisations, le CCA a pour objectif d'aider les organisations confrontées à des VSS à résoudre la situation. Elles peuvent ainsi agir dans un cadre collectivement validé qui respecte nos textes et valeurs.



La mise en place du CCA fait suite à la création, en 2016, de la cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles internes à la CGT.

La CGT défend la présomption d'innocence, y compris dans le cadre syndical, comme droit fondamental dans le cadre de la justice pénale où le doute profite toujours à l'accusé·e car notre première responsabilité est de protéger les victimes et l'organisation.

Première organisation syndicale à s'en doter, un an avant le mouvement MeToo, la CGT s'est positionnée comme locomotive dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Le CCA acte que la CGT ne peut s'en remettre à la justice pour faire respecter ses valeurs et lui déléguer ses responsabilités. L'exercice des responsabilités syndicales exige une exemplarité militante, surtout quand on exige cette même exemplarité des patron·nes pour éradiquer les VSS des entreprises et services. On ne peut pas diriger la CGT en ayant des comportements de violences sexistes et sexuelles. L'objectif du CCA n'est pas de décider de peines affectant les



droits fondamentaux des personnes, de sanctions, etc. Son objectif est de décider qui peut se syndiquer à la CGT et qui peut y exercer des responsabilités au regard de ses valeurs.

Désormais adopté et annexé à nos statuts, le CCA doit être porté et appliqué par l'ensemble des organisations CGT, sans aucun dévoiement pour que la CGT reste l'organisation féministe qu'elle aspire à être, pour que la CGT soit réellement celle de toutes et tous !

Un autre temps fort féministe du congrès : une table ronde, rassemblant des camarades de plusieurs pays, décrivant leurs luttes pour l'émancipation des femmes et l'égalité. Cet échange s'est conclu par l'hymne des femmes, chant de lutte repris par le congrès, moment suspendu qui a marqué beaucoup de camarades.



SNCA : UNE TRANSITION TOUT EN DOUCEUR !

A partir du lundi 4 mai, le SNCA s'est réuni à Saint-Cyprien pour une semaine de congrès, dans une ambiance studieuse et chaleureuse.

Ce congrès a permis de dresser le bilan d'un syndicat dynamique. L'important travail de déploiement et de formation engagé ces dernières années permet au SNCA de se renouveler, de se rajeunir et de se féminiser.

L'activité du mandat a été riche. Le syndicat s'est mobilisé, avec l'interpro, pour la défense des retraites. Il a aussi porté un syndicalisme à large spectre : défendre les agent-es, lutter contre la précarité, dénoncer les dysfonctionnements dans les chambres, revendiquer de nouveaux droits pour les salarié-es. Le SNCA reste par ailleurs ferme sur ses valeurs, comme en témoigne la forte participation aux formations consacrées à la lutte contre les idées d'extrême droite et aux violences sexistes et sexuelles.

Les textes volontairement synthétiques ont permis des débats riches et permettent à la direction de sortir du congrès avec une feuille de route dense. Les discussions ont été riches sur le rôle d'une Chambres de Métiers et d'Artisanat et sur le service public rendu aux artisans.

Œuvrer pour préserver le service public dans le réseau. Les agent-es des services économiques voient leur cœur de métier de service public des CMA disparaître et leurs missions évoluer vers de la commercialisation à outrance.

Les débats ont aussi été importants sur l'apprentissage. La libéralisation et la marchandisation de la formation professionnelle ont favorisé le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, souvent au détriment des formations dites « manuelles ».



Sujet d'inquiétude sur l'avenir des CMA, le projet de mutualisation avec les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) réapparaît régulièrement, sans réelle opposition des président-es de CMA. Le congrès avait invité les camarades de la CGT CCI, pour travailler en commun et s'opposer conjointement.

Le syndicat fait le choix de renforcer son investissement dans l'interpro. Il faut saluer son fort investissement dans la fédération, et son expertise sur les questions d'apprentissage, reconnu dans la confédération.

Didier, secrétaire général du SNCA-CGT de 2011 à 2015, a fait l'amitié de venir saluer les congressistes. Avec des mots profondément sincères, il a rappelé la genèse du syndicat et l'importance de la solidarité militante. L'émotion était également palpable lors des hommages à celles et ceux qui quittent les instances du syndicat (CEN et CFC) Robert, Yann, Isabelle,

Pierrette et Patrick, ancien secrétaire général.

Un congrès de transition toute en douceur, qui permet au salarié-es des Chambres de disposer d'un outil efficace pour défendre les agent-es, les missions et les usagers. Un syndicat convivial, pour qui fraternel et sororal, ce n'est pas que des mots en bas des mails.

Le congrès s'est terminé par l'élection d'une CEN et d'un BN renouvelés qui vont pouvoir mettre en œuvre la feuille de route. **Sylvain Challan Belval et Cédric Dumon sont respectivement réélus comme secrétaire général et trésorier.**

Les congressistes ont décidé de terminer leur travaux en rejoignant la **manifestation des salarié-es des cliniques privées du groupe Elsan de Perpignan. Une belle preuve de l'attachement aux luttes interprofessionnelles !**

ENTRETIEN AVEC WILLIAM ACKER, DE L'ANGVC

Lors de la formation FERC contre les racismes, nous avons reçu William Acker. Juriste et auteur de nombreux ouvrages¹ sur l'antitsiganisme, il est délégué général de l'Association Nationale des Gens du Voyage Citoyens, qui a pour objectif de défendre les droits des Gens du Voyage dans tous les domaines de la vie, principalement dans les domaines de l'accueil et l'habitat, mais aussi dans les domaines du travail et de l'éducation.

16

Le Lien N°229 - juin 2026

En quelques mots, qu'est-ce que l'antitsiganisme ?

L'antitsiganisme c'est le racisme qui touche spécifiquement les personnes dites Roms, Gens du Voyage, et toutes les personnes qu'on assimile à tort ou à raison à la figure un peu stéréotypée du « tsigane »². C'est un racisme très ancien, qui existe partout en Europe, et qui a une histoire française très importante.

Quels sont les enjeux principaux pour lutter contre l'antitsiganisme dans le secteur de l'éducation ?

En premier lieu, la question de l'accueil des enfants du Voyage à l'école, des enfants Roms qui subissent encore beaucoup de refus d'accueil et de scolarisation. Mais aussi la question de l'habitat, des expulsions, puisque de nombreuses familles se retrouvent en situation d'errance contrainte du fait du manque d'offre d'habitat et d'accueil, ce qui a une incidence directe sur les parents d'élèves et sur les élèves qui sont en rupture scolaire du fait de ces nombreuses expulsions. Ces expulsions et ces carences d'accueil sont la conséquence d'un antitsiganisme diffus dans la société : de nombreuses collectivités qui les pratiquent visent à repousser les Voyageurs qui tentent de s'installer et de vivre sur les territoires. Elles s'appuient sur un cadre juridique et de pratiques administratives³ qui sont aujourd'hui encore particulièrement discriminatoires pour ces populations. Pour défendre les milliers d'élèves concernées, il faut prendre en compte le rôle du racisme dans leur exclusion



et leur rejet et lutter pour une offre éducative adaptée à leurs réalités sociales et économiques.

Quelles mesures prioritaires faudrait-il prendre pour combattre l'antitsiganisme ?

Il faut des mesures universelles qui permettent à la fois de combattre l'antitsiganisme et d'autres formes de violences sociales. Par exemple, la trêve scolaire, qui consiste en l'interdiction, de septembre à juin, des expulsions de familles qui sont installées à un endroit et ont des enfants scolarisés sur la ville, afin d'éviter les ruptures de scolarité. Il faut aussi faire respecter le droit inconditionnel à l'inscription des enfants à l'école. Beaucoup de maires refusant toujours d'inscrire certains enfants sous prétexte que leur famille est présente de manière illicite sur le territoire.

Enfin, l'école doit prendre en compte l'itinérance. L'éducation nationale doit garder une forme de souplesse dans l'accueil et l'accompagnement de ces

enfants. Il existe un certain nombre de camions écoles dans l'enseignement privé, mais qui fonctionnent très peu en synergie avec l'enseignement public. Les dispositifs qui ont permis l'accompagnement sur le long terme des familles dans certains territoires disparaissent faute de moyens. Il faut défendre et mettre en cohérence tous ces dispositifs.



¹ Notamment *Où sont les Gens du Voyages*, ed. du commun, 2021 (Prix du livre d'écologie politique 2022)

² Manouche, Sinti, Gitans, Roms...

³ Notamment la non-reconnaissance des caravanes comme logement, l'interdiction de stationnement hors des aires d'accueil très souvent polluées et en nombre insuffisant

⁴ Une trentaine d'antennes scolaires mobiles en France, hébergées par des établissements catholiques sous contrat.

LE SYNDICAT CGT DES MFR (MAISONS FAMILIALES ET RURALES) EN CONGRÈS ET AU TRAVAIL !

Le Jeudi 28 mai dernier se tenait à Montreuil l'Assemblée Générale du syndicat CGT des MFR. Cette AG représentait un moment essentiel de rencontre, d'échange et de réflexion collective pour les camarades de ce syndicat qui connaissait des difficultés de fonctionnement collectif depuis des années.

Implantées en zone rurale, les Maisons Familiales Rurales sont des structures associatives dispensant de l'enseignement et de la formation professionnelle sous contrat d'association avec l'État sous la tutelle du ministère de l'agriculture.

La réunion a permis de réunir une trentaine de syndiqué·es qui ont pu faire le point sur les actions menées, de discuter des enjeux à venir et de construire collectivement les

orientations futures du syndicat.

Cette AG a permis de renouveler la direction et de renforcer le syndicat qui va pouvoir retrouver une activité d'ampleur nationale. En effet, lors de la fin du cycle des dernières élections professionnelles dans le privé, la FERC a eu la bonne nouvelle d'apprendre que le syndicat était représentatif dans sa branche et peut donc siéger dans les instances de la Convention collective Maisons familiales rurales.

Bravo aux camarades élu·es à la CE pour ce nouveau militant ! Et félicitations à Brice élu Secrétaire national, Jean-Yves élu SG-adjoint, Florian élu trésorier et Dounia élue trésorière-adjointe !



9,50€

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

ELLE BOSSE POUR VOUS OU CONTRE VOUS ?



sur nvoboutique.fr

COMMANDEZ CE NUMÉRO

Soutenez une presse syndicale indépendante et engagée

NVO.FR

CONGRÈS DE LA CGTR ÉDUC'ACTION - LA RÉUNION

La FERC sup et la CGT Educ'action ont répondu bien volontiers à l'invitation des camarades de la Réunion pour participer à leur Congrès mais aussi pour dispenser des formations dans l'Education nationale et dans le Supérieur.



DURANT CE CONGRÈS, IL A ÉTÉ QUESTION BIEN SÛR DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ; et dans la perspective de faire connaître au mieux nos revendications, nos camarades ont organisé plusieurs sessions de formation. Dans le Supérieur, il s'agissait de former et armer les nouveaux et nouvelles militant·es afin de développer l'activité : droits des salarié·es, santé au travail, fonctionnement et animation d'un syndicat.

Dans l'Éducation nationale où la CGTR est implantée depuis plus longtemps, 2 types de formations ont été dispensés : l'une pour les collègues du 1^{er} degré, l'autre sur Santé et conditions de travail. Les participant·es ont pu échanger sur la dégradation de leurs conditions de travail et le manque de reconnaissance du métier par l'Institution.

Ces 2 formations ont connu un véritable succès (de 60 à 150 participant·es selon les formations) avec, à la clé, des nouvelles syndicalisations à l'issue de ces journées.

Dans le Supérieur, comme dans l'Éducation nationale, la participation à ces formations est de bon augure pour les élections professionnelles !

Ce congrès de la CGTR Educ'action avait une importance toute particulière dans l'histoire du syndicat puisqu'il devait acter une nouvelle structuration devenue nécessaire avec la montée en puissance de la syndicalisation dans le Supérieur.

Après les échanges sur le rapport d'activité et document d'orientation, les congressistes ont élu la direction avec Joel De Palmas comme secrétaire général et un bureau en partie renouvelé.



Les congressistes se sont aussi prononcé·es sur la création de la CGTR Educ'action Sup. Ce nouveau syndicat est le reflet d'une activité militante dans l'enseignement supérieur qui, certes récente, se confirme au fil du

temps. Rachel Mariamon, qui est en charge de cette activité au sein de l'organisation depuis longtemps, a été élue secrétaire générale.

L'activité CGT est particulièrement ardue à mener à l'université de la Réunion, dont les personnels ont dû affronter une gestion calamiteuse ces dernières années par un président qui, chose rarissime dans le milieu universitaire, a été condamné en 2024 par le CNESER (conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) à un an de suspension pour harcèlement moral. Les pressions exercées ont instauré un climat délétère dont les personnels peinent encore aujourd'hui à se défaire.

Les camarades devront employer toute leur énergie à amener les collègues à relever enfin la tête et défendre leurs droits.

Les congressistes ont dû aussi se prononcer sur la création de la FFE-CGTR, une fédération qui, dotée là encore d'une nouvelle direction avec Joel de Palmas comme secrétaire général, se met en ordre de bataille pour impulser le travail fédéral dans le champ de l'Éducation au sens large.

UN PROJET MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

L'Internationale de l'Éducation et ses affiliées participent à un programme contre le travail des enfants mis en œuvre par 15 syndicats de l'éducation dans 11 zones réparties établies au Burundi, en RDC, au Malawi, au Mali, en Ouganda, au Sénégal, au Togo et au Zimbabwe, qui a permis à plus de 5 700 enfants de retourner à l'école en 2024 et 2025.

Les enseignant-es et directions d'école sont formé-es aux droits de l'enfant, à l'impact négatif du travail des enfants et à l'abandon des châtiments corporels. Le programme comprend également des campagnes de sensibilisation et la création de clubs de droits de l'enfant au sein des écoles situées dans les zones des projets syndicaux.

Les enseignant-es, les parents et le personnel de gestion scolaire partagent les informations et assurent le suivi des élèves qui ne sont pas à l'école.

Les élèves eux-mêmes jouent un rôle clé, comme l'explique un représentant de l'Association des enseignants du Zimbabwe : « Dans toutes les écoles, les enfants signalent désormais les cas de leurs pairs non scolarisé-es. Auparavant, les enfants ne dénonçaient que les abus. Aujourd'hui, ils et elles signalent aussi toute situation liée au travail des enfants. »



Dans tous les pays, le programme accorde une place importante à la dimension de genre et s'efforce de lever les obstacles spécifiques qui empêchent les filles d'accéder à l'éducation. Les filles sont particulièrement exposées aux mariages précoces et aux grossesses, qui les contraignent souvent à



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educació
Bildungsinternationale

abandonner l'école. Beaucoup se retrouvent alors enfermées dans une situation de dépendance économique et dans une vie marquée par le travail domestique non rémunéré.

L'ensemble des intervenant-es du projet agissent de concert pour prévenir les mariages d'enfants. Lorsqu'une fille en âge scolaire est identifiée comme étant mariée, les autorités communautaires interviennent pour annuler le mariage et faciliter son retour à l'école. Par ailleurs, les jeunes mères sont encouragées et accompagnées pour poursuivre leur scolarité.

L'amélioration des infrastructures sanitaires, la distribution de produits d'hygiène et la sensibilisation de l'ensemble de la communauté scolaire **aux questions liées aux menstruations ont permis de réduire l'absentéisme qui y est associé.**

Dans chacun des pays concernés, les zones libres de tout travail d'enfant produisent des résultats probants.

Au Malawi, dans les communautés où le projet a été mis en œuvre, le taux moyen de fréquentation scolaire est passé de 68 % à 86 %, tandis que le taux d'abandon a diminué de 14 % à 5 % sur la même période.

Les inscriptions dans les zones ciblées ont augmenté de 20,6 % au Zimbabwe et de 27 % en Ouganda.

De nombreuses écoles font également état d'une amélioration des résultats scolaires.

Au Burundi, par exemple, les écoles participantes ont enregistré **un taux de réussite de 66,2 % pour l'année scolaire 2024-2025, contre 56,6 % au cours des deux années précédentes.**

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

CONFÉRENCE NATIONALE DES RETRAITÉ·ES DE LA CGT – EDUCATION

Comme tous les retraité·es de la CGT, ceux et celles de l'Education adhèrent à l'Union Fédérale, la FERC dans le cadre de l'Union Fédérale des retraité·es, et sont aussi organisé·es dans la Section Nationale des Retraité·es de l'Education, la SNR avec ses 2000 adhérent·es, ce qui permet d'être au plus près des camarades en retraite et en activité.



La conférence nationale a eu lieu du 5 au 7 mai au lac de DER dans la Marne dans les locaux de la FOL.

Quatre demi-journées riches en débat avec la participation de 37 camarades, peu au regard du nombre de syndiqué·es, mais ces journées nous ont permis de nous ressourcer, d'évoquer la situation internationale et nationale, ainsi que le rôle de la SNR et d'élire une CE, un bureau et un secrétariat.

Invité·es : Manuel, secrétaire de l'UL de St Dizier, Laurence Coppel de la CGT-Education, et Martine Salm de l'UFR-FERC. 14 camarades se sont excusé·es dont Jacky Milaguet, co-secrétaire général qui nous a fait part de son regret de ne pouvoir être présent pour raisons de santé, et nous rappelle son attachement à la CGT et la nécessité de continuer les luttes.

Après le rapport d'actualité les interventions ont porté bien sûr sur la situation internationale gravissime, la dégradation des services publics, les difficultés de la population et de

retraité·es souvent en action, comme le 2 avril, malgré les difficultés, les attaques en France contre le 1^{er} mai.

La montée du racisme décomplexé - insultes contre le maire de St Denis et le comportement des maires RN - est extrêmement préoccupante.

Le thème de la **Sécurité Sociale** a largement occupé les débats et a été réaffirmé que la CGT doit défendre le 100%.

Des forces de résistance existent avec la CGT : formations pour lutter contre l'extrême droite ; dans le Cantal organisation des « croisades pour la sécu » ; mobilisation des lycéens contre un maire RN qui a supprimé le local de la LDH ; création à Béziers d'un collectif anti-Ménard ; pétition CGT pour le 1^{er} mai et contre la loi Yadan ; 8 mars revendicatif pour les droits des femmes, pour la paix et la solidarité internationale.

Remise en cause par un amendement lors du congrès national de Mai 2025, nous avons réaffirmé l'importance de la SNR pour maintenir les retraité·es à la CGT et travailler avec les actifs et actives à la continuité syndicale : expression

régulière dans le journal PEF de la CGT - Education, envoi d'une lettre postale à l'ensemble des retraitables, formation à la demande de camarades de Clermont, formation animée par deux de nos camarades avec un power point qui nous a été présenté pour utilisation dans les départements.

Une résolution a été rédigée et sera soumise aux camarades de la CE du syndicat National, du CNU et finalement au vote du prochain congrès national.

Votes : rapport d'activité : 6 abstentions (oubli d'envoi à tous les adhérent·es (mea-culpa).

Votes : rapport d'activité : 6 abstentions (oubli d'envoi à tous les adhérent·es (mea-culpa)

CE : 30 élu·es >> Bureau : 10 pers.
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
Pierre Lavoisier

Section Nationale Retraité·es
CGT- Education

LA RETRAITE C'EST QUOI ? LE·LA RETRAITÉ·E C'EST QUI ?

Définition : Action de se retirer de la vie active, d'abandonner ses fonctions ; état de quelqu'un qui a cessé ses activités professionnelles et qui a droit à une pension.

Donc, après avoir consacré sa vie à grandir, à étudier, à travailler, à, éventuellement, fonder une famille, à s'occuper de ses enfants, de sa famille, de ses parents, à consommer, à gagner tant bien que mal sa vie, à avoir cotisé, à avoir payé des impôts (et tant mieux si on en paie), on parvient à l'âge où d'autres vont cotiser pour nous.

Et là, tout dérape. **On était des acteurs et on devient des fardeaux, des nantis à petites ou grosses retraites, égoïstes puisqu'on veut des revalorisations des pensions et qu'on ne veut rien céder sur les droits conquis et l'âge de départ.**

Être à la retraite, cela devrait donc être de profiter, si c'est possible ; de pouvoir vivre une vie amicale, familiale, sociale, syndicale, bref de vivre sa vie et se consacrer à ce qui nous convient sans lien de subordination.

Être à la retraite, en fait c'est :

- Être accusé·e d'être nanti·e ?
- Ne pas vouloir céder sur l'âge de départ ?
- Ne pas vouloir céder sur le

montant ?

- Coûter aux jeunes ?
- Être un poids ?

Alors on fait quoi ?

On se suicide ?

On nous euthanasie ?

On nous parque dans des mouiroirs ?

A quel âge :

70, 75, 80, ou à l'âge moyen de décès ?

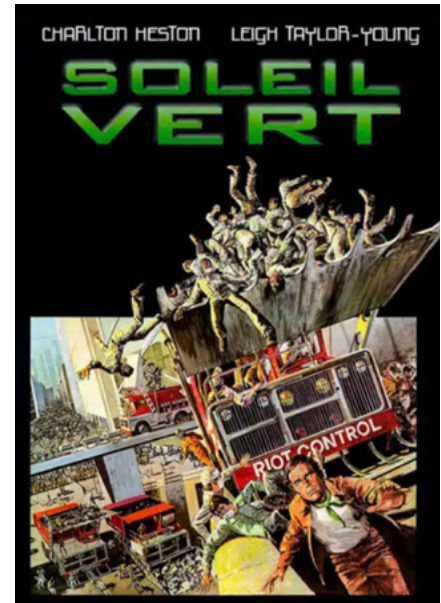
Réfléchissons plutôt à ce que sont les « vieux » et « vieilles »¹ :

- > des grands parents,
- > des nounous,
- > des aidants,
- > des entraîneurs sportifs,
- > des militants syndicaux,
- > des membres associatifs...

Mais aussi :

- >> des consommateurs,
- >> des contribuables que ne rechargent pas à payer leur quote-part, contrairement à certains,
- >> des membres à part entière d'une société.

Cependant à la fin, parce que l'on



sera trop vieux, nous risquons de finir dans un EPAHD indigne ou entre les mains d'auxiliaires de vie qui viendront, si tout va bien, deux fois par jour.

Attention « SOLEIL VERT² » pourrait ne pas être qu'un film de SF. Regardez-le.

Et vous les économistes, journalistes, intellectuels, politiques, réfléchissez !

Le vieux, la vieille ce n'est pas qu'un coût. C'est avant tout un être humain à qui il convient de rendre son statut.

Alors défendons le droit à une retraite décente sans faire culpabiliser celles et ceux qui peuvent la vivre sans qu'ils aient cette sensation très désagréable d'être de façon générale, un coût qui leur donnerait presque envie d'en finir.

¹ J'assume ces termes du fait de mon âge !

² Attention, je divulgue : **Soleil Vert**, ce sont des tablettes de nourriture fabriquées avec les cadavres des gens euthanasiés.



RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

DÉFENDRE LA SÉCU

« Chaque euro que la guerre retire des caisses publiques doit être compensé par 1 euro d'économies¹ », Roland Lescure, ministre de l'économie.

22

Le Lien N°229 - juin 2026

Arrêtons-nous sur la volonté de supprimer - au moins - 2 milliards € à la Sécu.

Comme le budget de cette conquête majeure est indépendant de celui de l'État en dépit des mesures de fiscalisation (CSG, Rocard 1991), le gouvernement entreprend de la priver de ressources. En particulier avec les **exonérations de cotisations sociales (part dite patronale), rien moins que 80 milliards € en 2025, compensées, en partie seulement, par nos impôts, le reste creusant le déficit ainsi créé.** Depuis 1992, le total cumulé de ce que le patronat n'a pas ainsi versé **légalement** à la Sécu dépasse les 1000 milliards d'euros constants 2025. Il réclame encore moins de ce qu'il appelle « charges », et les projets infâmes ne manquent pas pour soi-disant « augmenter les salaires » par la suppression des cotisations sociales.

On ne répètera jamais assez que les cotisations sociales sont du *salairé* mis en commun pour affronter solidairement la maternité, la famille, la maladie, les accidents du travail, l'invalidité, la retraite.

Le gouvernement se donne *illégitimement* le pouvoir de décider de dépenses de la Sécu avec les LFS² et par décrets, c'est-à-dire, en particulier, les remboursements des frais engagés par les malades.

Dans le décret du 17 avril ne prenons qu'un exemple : à partir du 1^{er} octobre, pour les malades en ALD (affections de longue maladie, maladies graves comme cancer, diabète, etc.) les remboursements ne



seront plus de 100% si le médecin prescrit un médicament jugé « peu efficace » par la CNAM ; critère ? Son coût évidemment, car les malades en ALD sont plus de 14 millions, dont un grand nombre à la retraite.

Les médias agitent l'aggravation du déficit prévisionnel de la Sécu de 4 milliards € qui passerait à 23 milliards en 2026. **Pour pouvoir verser les prestations, la Commission européenne oblige la Sécu (et l'État) à emprunter sur les marchés financiers** (et non à la Banque de France) avec des risques croissants de voir les taux croître.

La Cour des comptes y voit le spectre d'une « dette sociale éternelle » et propose de s'en délester sur la Caisse d'amortissement de la dette sociale, la ligne CRDS prélevée sur les salaires et les pensions, 0,5% du brut.

L'aggravation des conditions de vie de la plus grande partie de la population

est dramatique et on nous dit que ce n'est pas fini : « Force est de constater que, sous une forme ou sous une autre, cette guerre va durer » a déclaré Sébastien Lecornu le 21 mai.



Les médias s'inquiètent d'un climat social explosif dû au coût de la vie,

au prix des carburants et au blocage des salaires. Alors, confédérer les luttes menées chaque jour pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour des recrutements dans les hôpitaux, devant les entreprises qui ferment ou qui licencient, devant les écoles face aux fermetures de classes ?



¹ Sur BFM-TV le 27 mai, cité dans Le Monde du 30 mai.

² Lois de financement de la Sécu. La LFS 2026 a été votée à 15 voix près, grâce aux rangs du PS et des écologistes votant pour ou s'abstenant.

NON À LA GUERRE !

Toujours ce silence indigne, complice de nos gouvernants devant l'extermination ignoble du peuple palestinien, les meurtres, le recours systématique à la torture, les bombardements sur l'Iran, sur le Liban avec les déplacements forcés de toute une population.

Ici, on arraisonne un pétrolier russe dans l'Atlantique. Là, on envoie un porte-avion au large du Détroit d'Ormuz, chargé de protéger les Emirats et leurs bases militaires. On fait atterrir un hélicoptère de combat sur la pelouse du Top 14 de rugby. On finance l'Ukraine devenue plaque tournante du trafic des armes et exportateur majeur de drones ...

Ici, on décide l'adoption d'un « état d'alerte de sécurité nationale » qui pourrait donner les pleins pouvoirs au Président Macron. Et on veut endoctriner dans l'école les élèves, nos enfants, nos petits-enfants.

Il s'agit, disent-ils, du « réarmement moral de la Nation ».

Qu'est-ce qu'on cherche et au compte de qui ?

La marche aux armements, à la guerre déjà, était inscrite dans la loi de programmation militaire avec son financement de 413 milliards d'euros jusqu'en 2030. Et le Parlement, avec le vote de ses « godillots » y ajoute 36 milliards !

Le premier ministre organise instamment le gel de 4 milliards de dépenses publiques et 2 milliards sur la Sécu et déclare que ça ne suffira pas ...

Tandis que les capitalistes, les actionnaires engrangent des centaines de milliards, leur journal Les Échos indique la cible : notre Sécu. Ils reprennent à leur compte les objectifs de la Cour des Comptes : une nouvelle augmentation des franchises médicales, le recouvrement des

sommes dues directement sur les comptes bancaires des assurés. Le remboursement des transports des patients hospitalisés soumis à conditions. Et surtout le réexamen du 100% au regard du prix des médicaments prescrits.

La Cour des Comptes préconise encore de s'attaquer aux hospitalisations « évitables et inadéquates ». Et pire, les assurés titulaires d'une rente « accident du travail » ne pourront plus bénéficier du 100% pour leurs enfants.



Les Échos rajoutent :

« Il est impératif de redresser les régimes de retraites ». On le voit, toutes ces mesures vont frapper en premier lieu les personnes âgées...

Voilà comment voler 2 milliards de plus à la Sécu.

Et à tous les services publics, nos hôpitaux qui perdent leurs lits, leurs services et restreignent les personnels, nos Ehpad...



Et nos écoles qui voient des centaines de fermetures de classes dans le pays, les remplaçants qui manquent. Le prix du carburant multiplié par deux, l'inflation galopante, le blocage des salaires.

Oui, ces 413 milliards d'euros plus les 36 milliards c'est une attaque délibérée, généralisée, contre la classe ouvrière.



Alors allons-y !

Défense des services publics et de la Sécurité sociale !
Augmentation des salaires !
Blocage des prix du carburant.
Restitution de tous ces milliards détournés pour la guerre aux services publics, à la Sécu!
Non à tous ces préparatifs à la guerre, non à la guerre !

Savoir s'adapter aujourd'hui, c'est le meilleur moyen d'être encore là demain



La prévoyance, la santé, la retraite, le développement de l'épargne, la protection des proches, ce sont nos sujets, au quotidien, depuis plus de 100 ans. Au fil des années, nous avons développé une compétence particulière : la protection des personnes et de leurs proches tout au long de la vie.

Pour servir les intérêts de nos assurés dans la durée, nous nous adaptons à notre environnement et aux évolutions économiques, sociales, technologiques et réglementaires.

Société de personnes, non cotée en bourse et dirigée par ses assurés, AG2R LA MONDIALE s'adapte sans cesse pour les accompagner sur le très long terme.

www.ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Épargne
Retraite
Santé
Prévoyance